

DEPARTEMENT

HERAULT

DE LA COMMUNE de
34400

Date : 31-03-2026

Séance du 31 mars 2026

Numéro : 2026-03-31/08

L'an Deux-mille-vingt-six

et le 31 mars

à Dix-huit heures et quarante-cinq minutes

le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances**sous la présidence de : Monsieur Yves QUESADA, maire**

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
23	23	23

Date de la convocation
25/03/2026

Présents : M.M : ARNOLD Stéphane, BARON Michel, BERTELOOT Georges, BOU Cathy, DUGARET David, COLOMINES Souhila, COMBES Corinne, GABARROU Thierry, GARAND Stéphanie, MAY Carine, OLIVER Sandrine, OLIVIER Vincent, PERIOT Cyrille, PERRIER Jérôme, QUESADA Yves, REYNES Sophie, ROUX Jérôme, RUIVO Philippe, SANSONE Christian, SAVAL Jérôme, VIGLIETTI Andra

Procurations : Mme CHASTRUSSE Evelyne à M. BARON Michel, Mme SABATIER Cathy à Mme REYNES Sophie

Absents :

Secrétaire de séance : Mme REYNES Sophie

DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNE AU SYNDICAT HERAULT ENERGIE

Monsieur le Maire expose que la commune est membre du syndicat Hérault Énergie et qu'il appartient au conseil municipal de désigner ses représentants au sein de ce syndicat.

Il précise que la commune doit être représentée par un délégué titulaire et un délégué suppléant.

Il propose de désigner :

- Monsieur Yves QUESADA en qualité de délégué titulaire ;
- Monsieur Jérôme ROUX en qualité de délégué suppléant.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :

- **de désigner Monsieur Yves QUESADA en qualité de délégué titulaire de la commune au sein du syndicat Hérault Énergie ;**
- **de désigner Monsieur Jérôme ROUX en qualité de délégué suppléant.**

**Fait et délibéré en séance,
Pour extrait conforme,
Le maire,
Yves QUESADA,**

